

Le Conseil général de la Savoie présente

Entrée gratuite

Les Estivales du Château

à Chambéry
Cour d'honneur
Château des ducs
de Savoie

JEUDI 16 JUIN
Théâtre
21h : "Shakespeare : le défi"
Compagnie Les Arthurs

SAMEDI 18 JUIN
Danse
19h : Création "Récital" - Compagnie Gambit
21h : Danseurs du Ballet de l'Opéra de Paris

LUNDI 20 JUIN
Musique classique
21h : François René Duchâble
et Denis Mouret

MARDI 21 JUIN
Jazz - Musique Brésil - Cuba
19h : Hot Chili Jazz Band
21h : Tania Maria (année du Brésil en France)
23h : Tempo Forte

SAMEDI 25 JUIN
Opéra
20h : "Eugène Oneguine" de Tchaïkovski
Opéra Studio de Genève

VENDREDI 1^{er} JUILLET
Opéra
20h30 : "Lakmé" de Léo Delibes
Choeurs Lyriques de Savoie

SAMEDI 9 JUILLET
Théâtre
21h : Création "Cyrano de Bergerac"
d'Edmond Rostand
Chapiteau Théâtre Compagnie

SAMEDI 16 JUILLET
Jazz - World music - pop
21h : Pink Martini

SAMEDI 23 JUILLET
Musique classique
20h30 : Gautier Capuçon

DU 27 AU 31 JUILLET
Art campanaire
Festival du carillon

SAMEDI 20 AOÛT
Spectacle - Chant a Cappella
21h : Couleur Café

JEUDI 25 AOÛT
Théâtre
21h : Marcel Maréchal
"Lettres d'une mère à son fils"
de Marcel Jouhandeau

SAMEDI 27 AOÛT
Musique classique
20h30 : Le piano ambulante

VENDREDI 9 SEPTEMBRE
Musique - Trompette
20h30 : Ensemble Tutti

VENDREDI 16 SEPTEMBRE
Musique classique sacrée
20h30 : Ensemble Sabaudia

Musique
Théâtre
Danse
Opéra

Du 16 Juin au 16 Septembre



Pour toutes informations :
Conseil général de la Savoie
Direction de la culture et du patrimoine
04 79 70 63 93
www.savoie-culture.com



SAVOIE mag

LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SAVOIE

A LA UNE
L'atout thermal
de la Savoie

pages 4 | 5

MÉMOIRES
Aix-les-Bains :
les gardiens du temps

pages 18 | 19

TEMPS LIBRE
Découvrez le Pass-musées

pages 22

DOSSIER
Savoie et
Haute-Savoie
au diapason

pages 10 | 14





Avec vous, la Savoie passe du sac jetable au sac durable !

A partir du 2 mai 2005, la Savoie s'emballa pour le sac durable ! Autour du Conseil général de Savoie, qui coordonne l'opération, commerçants, collectivités et associations se sont mobilisés de façon collective. Plus de 150 partenaires ont signé la charte « SACrément durable ! », les engageant à remplacer les sacs de caisse jetables par le sac cabas réutilisable. Mais la réussite de cette opération dépend également de la mobilisation de chacun d'entre nous !

Avec plus d'un kilogramme de déchets produit chaque jour par Savoyard, les déchets ménagers représentent dans notre département près de 250 000 tonnes par an. Et cette production ne cesse de croître chaque année ! Le sac de caisse est le symbole de ces déchets inutiles, que chacun d'entre nous peut facilement éviter. En Savoie, environ 130 millions de sacs jetables sont distribués par an, soit 780 tonnes de déchets plastique à éliminer !

Cette action, née de la mobilisation volontaire des acteurs locaux permettra de remplacer, à partir du 2 mai 2005, les sacs jetables, par le sac cabas durable. Des affiches aux couleurs de l'opération indiqueront les professionnels engagés dans cette action de prévention des déchets.



Chacun d'entre nous peut contribuer à la réussite de cette opération ! Nous pouvons tous agir au quotidien pour notre environnement, en modifiant nos comportements de manière très simple : utiliser le sac cabas au lieu de sacs jetables permet d'économiser nos ressources naturelles, et de l'argent. Dès sa septième utilisation, le sac cabas devient écologiquement rentable !

En plus, le sac cabas présente de nombreux avantages par rapport aux sacs jetables : il est plus solide, plus confortable, plus esthétique, et il permet de gagner du temps en caisse. Dans ces conditions, agir pour notre environnement devient un jeu d'enfant... mais cela reste l'affaire de tous !

Un sac jetable, c'est 3 fois rien !

1. 20 minutes d'utilisation, 100 à 400 ans de dégradation en cas d'abandon.
2. En France, environ 18 milliards de sacs jetables sont distribués chaque année (300 par personne et par an) !
3. En Savoie, environ 130 millions de sacs jetables sont distribués chaque année !
4. A raison de 6 g par sac, ce sont 780 tonnes de déchets inutiles !
5. Soit 25 millions de litres de pétrole brut gaspillés, soit 15 millions de litres d'essence... de quoi parcourir 5360 fois le tour de la terre en voiture !
6. Moins d'un tiers est recyclé en poubelle : la plupart sont jetés !



Parce que le déchet le moins nuisible est celui qu'on ne produit pas, agir devient urgent pour préserver notre environnement ! La Savoie réagit et lance l'opération SACrément DURABLE.

Ensemble, changeons nos habitudes !

Toutes les réponses à vos questions : www.savoie-dechets.com

le site Internet sur la gestion des déchets en Savoie rassemble de nombreuses informations sur l'opération SACrément DURABLE. Il propose également en téléchargement des documents liés à la campagne de communication : la charte, la liste des signataires...

sommaire



à la une

pages 4|5
L'atout thermal de la Savoie

actualités

pages 6|7|8|9
Toute l'information économique, sociale, sportive, touristique du département en bref



dossier

pages 10|11|12|13|14
Savoie et Haute-Savoie au diapason

gens d'ici

page 15
Forsi ou la solidarité savoyarde



territoires

pages 16|17
L'actualité des cantons et les initiatives locales

mémoires

pages 18|19
Un inventaire du patrimoine



temps libre

pages 20|21|22

place publique

page 23

éditorial

Œuvrer pour le rayonnement de la Savoie



L'année 2005 est une année charnière pour la décentralisation. Le Conseil général a d'ores et déjà devancé cette évolution en mettant en place un système de territorialisation couvrant tout le département. Après la Maurienne, le second contrat de territoire sera prochainement signé pour Albertville/Ugine. Soucieux d'être au plus près des préoccupations des Savoyards, le Conseil général est toutefois conscient qu'un territoire ne peut se développer qu'avec la collaboration de ses voisins. L'Assemblée des Pays de Savoie est l'incarnation de cette volonté. Rassemblant la Savoie et la Haute-Savoie, cette structure porte en son sein tous les projets à caractère interdépartemental quel que soit le domaine. L'APS a pour but de valoriser tout ce que nos deux départements ont en commun : tourisme, culture, agriculture ou encore enseignement supérieur, pour qu'ils avancent dans la même direction.

Après un début d'année où le Conseil général a adopté le budget pour 2005 sans augmenter les impôts départementaux, le printemps savoyard coïncide avec l'ouverture de la saison thermique, une activité importante pour notre département, ne serait-ce qu'en matière d'économie touristique. Les cinq stations thermales sont ainsi, à juste titre, soutenues par le Conseil général.

Autre activité printanière : les bases de loisirs. Le département en compte deux, l'une sur le lac du Bourget et l'autre sur le lac d'Aiguebelette qui accueille d'importantes manifestations liées à l'aviron. Deux bases qui mettent en valeur le formidable environnement lacustre dont bénéficie la Savoie et dont peuvent profiter les habitants dès les beaux jours. Le Conseil général souhaite précisément préserver du mieux possible l'environnement. La Savoie, qui souhaite un traitement exemplaire des déchets, a donc donné l'impulsion à un programme de suppression de sacs de caisse jetables pour passer au sac durable sur tout le territoire. Du plus petit échelon local à une dimension interdépartementale, le Conseil général œuvre ainsi pour le bien-être de tous et pour le rayonnement de la Savoie.

Bonne lecture,

Jean-Pierre Vial
Sénateur
Président du Conseil général

Directeur de la publication
Jean-Pierre Vial

Coordination
Alexandra Berthollet

Rédaction
Alexandra Berthollet,
François Bataillard, Marie Laplace

Crédit photos
Couverture : J.S. Faure
Intérieur : Jean Ningre, F. Laborde, Liberto Macaro, Sylvie Friess, François Bataillard, Jean-Pierre Clatot, Chaîne Thermale du Soleil, Benjamin Blanc, PNRMB/1. Golliet, Humberto Salgado, Monique Nesbit, Stéphane Michaud, Maison des Jeux

Olympiques - Savoie, F. Ardito, Fabien Bordon, Raphaël Hell, cabinet architecture Dujol, Laurent Guette, Maison de Savoie, Université de Savoie, studio Bergoënd, François Fouger, Laurence Guillot, Jacques Faraud, mairie d'Avrieux, Transmaurienne Sybelles 2004, communauté de communes des vallées d'Aigueblanche, Jean-Luc Rigaux, AREA/DR, thèmes de Brides-les-Bains.

En braille aussi :
Savoie Magazine est édité et diffusé gratuitement en braille et en cassette. Toute personne handicapée visuelle qui ne serait pas destinataire de cette parution peut en faire la demande à Savoie Magazine.

Réalisation
Esprit Public
Commission paritaire en cours

Site internet
www.savoie.fr

ISSN 0991-3734

Dépôt légal 2^{ème} trimestre 2005

Impression
Imprimerie Nationale

Diffusion
La Poste Square Paul Vidal, Chambéry

Tirage
177 000 exemplaires

L'atout thermal de la Savoie

La Savoie, règne de l'or blanc, est aussi la terre du thermalisme, avec ses quatre stations : Aix-les-Bains, La Léchère, Challes-les-Eaux et Brides-les-Bains. Atout touristique et économique important pour ces communes, ce secteur représente environ 1 000 emplois directs et des milliers d'emplois indirects en Savoie. Il est même bien souvent le premier employeur de la commune et de ses environs. Aujourd'hui en pleine évolution, le thermalisme cherche à attirer une clientèle plus jeune, soucieuse de son bien-être. Conscient de l'enjeu important que constitue le thermalisme pour la Savoie, le Conseil général s'est engagé à soutenir l'effort des quatre stations du département en signant avec chacune d'elles, un contrat thermal visant la modernisation des établissements thermaux, la diversification et l'amélioration urbanistique de la station support. Tour d'horizon.



Therms nationaux d'Aix-les-Bains



Therms de Marlioz

> AIX-LES-BAINS

3^e ville thermale de France, Aix-les-Bains accueille les therms nationaux et les therms de Marlioz. Elle était l'invitée d'honneur du salon "Vert bleu soleil" de Liège cette année.

Pathologies soignées : rhumatologie pour les therms nationaux ; voies respiratoires et affections des muqueuses bucco linguales pour Marlioz. Possibilité de double orientation lors d'une même cure.

Nombre de curistes en 2004 : 35 959 pour les therms nationaux, comprenant les assurés sociaux (cure médicale sous prescription), les cures

médicales libres (cure comportant un suivi médical à titre curatif d'une durée minimale de 10 jours de soins et ne donnant pas lieu à une prise en charge) et les séjours santé (forfaits à but préventif, entretien ou remise en forme) ; 5 326 curistes pour Marlioz.

Nombre de médecins et d'employés (toutes saisons confondues) :

66 médecins et 750 emplois pour les therms nationaux ; 26 médecins thermaux et 30 emplois pour Marlioz.

Chiffre d'affaires générés par l'activité thermique : 67 millions d'euros.

Plus "bien-être" : thermalothérapie. Le centre bien-être réservé à cet effet dans les therms nationaux associe les bienfaits et les vertus de l'eau thermale au plaisir et à la santé du curiste grâce à des infrastructures adaptées : hammams, saunas, espace de détente gymnique... Cartes à la séance.

Aménagements prévus : modernisation des therms de Marlioz, espaces verts, restructuration des anciens therms (aile sud) dans la cadre du contrat thermal ; au-delà de ce contrat, le Conseil général soutient l'opération de création d'une 4^e unité aux therms Chevalley, ainsi que la restructuration de l'aile nord et la partie centrale des nouveaux therms.

Hébergement : 66 hôtels de différents standings, 1 300 meublés, des campings et diverses résidences.

Historique : IV^e siècle avant J.C : construction d'Aix-les-Bains près des sources d'eaux chaudes par les Allobroges ; II^e siècle : construction des 1^{ers} bains ; 1776 : Victor-Amédée III, roi de Sardaigne, ordonne la construction de véritables therms ; 1783 : inauguration de "l'établissement royal des bains" ; 1829 : construction de nouveaux therms ; 1857 : pose de la 1^{ère} pierre d'un nouvel établissement thermal, édifice englobant "l'établissement royal" ; 1900 : apogée de la ville d'Aix-les-Bains, considérée comme la plus mondaine des villes thermales au niveau mondial ; 1932 : les nouveaux therms modifient complètement le quartier ; 1972 : construction de la façade actuelle des therms ; 1996 : début de la construction des therms Chevalley, inauguration en 2004. (voir notre article p18-19) ■



> BRIDES-LES-BAINS

Le complexe thermal regroupe les therms d'Orsi et l'établissement thermal de Salins-les-Therms, situé à 4 km.

Pathologies soignées : première station thermale française dans le traitement de l'amaigrissement (obésité et affections métaboliques résultant de la surcharge de poids), rhumatologie et arthrose.

Nombre de curistes en 2004 : 14 851.

Nombre de médecins et d'employés (toutes saisons confondues) : 9 médecins et 180 emplois.

Chiffre d'affaires générés par l'activité thermique : 22,5 millions d'euros.

Plus "bien-être" : le spa, un institut de beauté haut de gamme mêlant soins cosmétiques et holistiques. Nouveaux produits proposés cette saison. Différents forfaits dont un à la demi-journée.

Aménagements prévus : aménagement de l'office du tourisme et du parc thermal, réalisation d'un nouveau centre nutritionnel, nouveau forage à Brides-les-Bains, traitement des eaux thermales de Salins-les-Therms.

Hébergement : nombreux hôtels et résidences à des prix préférentiels pour les curistes.

Historique : 1818 : réapparition des sources, auparavant bouchées suites à des inondations ; 1819 : 1^{ères} cabines au-dessus des sources ; 1838 : 1^{er} établissement thermal à l'emplacement du Grand Hôtel des therms ; 1991 : ouverture de l'actuel établissement thermal. ■



> CHALLES-LES-EAUX

Challes-les-Eaux est une station thermale de taille humaine qui contribue à l'animation de cette ville de moins de 5 000 habitants.

Pathologies soignées : voies respiratoires et gynécologie.

Nombre de curistes en 2004 : 2 593.

Nombre de médecins et d'employés (toutes saisons confondues) :

15 médecins et 31 emplois.

Chiffre d'affaires générés par l'activité thermique : 5,5 millions d'euros.

Plus "bien-être" : de nombreuses formules sont proposées autour de la balnéothérapie, de l'endermologie (soin permettant de lutter contre la cellulite et les effets du temps) et de la kinésithérapie.

Aménagements prévus : aménagement du parc de Triviers, d'un centre polyvalent, travaux du parking et nouveau forage.

Hébergement : capacité d'accueil de près de 1 400 lits.

Historique : Depuis 1884, les eaux soufrées de l'établissement thermal sont élues "Reine du soufre". 1992 : découverte d'une nouvelle source soufrée, nommée "source Centsept".



> LA LÉCHÈRE

Atout de cette station thermale : la présence d'un centre de recherche universitaire qui anime aussi l'unité de médecine vasculaire du centre hospitalier universitaire de Grenoble. De nombreuses activités sont par ailleurs proposées au curiste pour qu'il puisse mieux comprendre ses problèmes de santé : école de la veine, diaporama, diététique, ou encore sophrologie.

Pathologies soignées : rhumatologie, gynécologie et phlébologie.

Nombre de curistes en 2004 : 6 708.

Nombre de médecins et d'employés (toutes saisons confondues) :

6 médecins thermaux et 150 emplois.

Chiffre d'affaires générés par l'activité thermique : 13,5 millions d'euros.

Plus "bien-être" : formules liées au bien-être et au ressourcement.

Aménagements prévus : rénovation des therms et du centre de la station, aménagement de sécurité.

Hébergement : capacité d'accueil de 1 757 lits (hôtels, chambres d'hôte, meublés et villas, campings).

Historique : 1887 : 1^{ers} captages ; 1895 : 1^{er} établissement thermal ; 1930 : réalisation de différents forages.



Un soutien à la gestion exemplaire des déchets



la-Grotte. Les communes d'Ugine, Gilly-sur-Isère, Saint-Pierre d'Albigny et La Bâthie vont quant à elles être équipées d'armoires spécifiques pour collecter les déchets toxiques des ménages dans leurs déchetteries. Autre domaine, autre exemple, l'usine d'incinération de Chedde-Passy (SITOM des vallées du Mont-Blanc), vers laquelle convergent les ordures des habitants du Val d'Arly, va être mise en conformité. Le SITOM Nord Isère a, pour sa part, décidé de doubler sa capacité de traitement des déchets ménagers sur le site de Bourgoin-Jallieu en intégrant les collectivités qui n'avaient jusque-là pas de

solution de traitement. Sur le territoire de l'Albanais, le SITO A va réaménager le site de l'incinérateur d'ordures ménagères de Rumilly, qui sert actuellement de centre de transfert vers Anney, selon une démarche de Haute Qualité Environnementale (HQE). La Maurienne, enfin, met en place un projet qui vise à réduire la production des déchets à leur source. Des équipements individuels pour fabriquer du compost ont été proposés à l'achat (15 euros) aux foyers volontaires. Toutes ces opérations sont soutenues par le Conseil général à hauteur de 379 000 euros. ■

En élaborant une "charte pour la gestion exemplaire des déchets en Savoie" en 2003, le Conseil général s'est doté d'une fonction de médiateur aujourd'hui reconnu par les trois quarts des communes. Au sommaire, cinq principes fondamentaux : solidarité entre territoires, excellence des projets, transparence dans les décisions, action volontaire et mobilisa-

tion citoyenne. Il devance ainsi la loi de décentralisation du 13 août 2004 qui lui impose l'élaboration et le suivi du plan départemental de gestion des déchets. Petit tour d'horizon. Cette année encore, le Département soutient et subventionne de nombreux projets répartis sur tout le territoire. Ainsi, deux déchetteries vont être créées à Bourg-Saint-Maurice et Saint-Christophe-

Opération "Pic et propre 2005"

Initiée conjointement par l'Etat et le Département dès 1996, cette opération de ramassage des déchets abandonnés au bord des routes départementales et nationales est reconduite cette année encore sur Chambéry, Aix-les-Bains, Montmélian, la vallée de la Maurienne, Albertville, Ugine et le Beaufortain. Outre l'aspect environnemental, ce nettoyage effectué par des équipes de deux agents en vélo favorise une réinsertion sociale grâce aux différentes associations qui le mettent en place. Près de 2 500 kilomètres vont être parcourus cette année.



Une plante envahissante : la renouée du Japon

La renouée du Japon est une plante considérée comme invasive car sa prolifération dans des milieux naturels produit des changements significatifs de composition, de structure et de fonctionnement des écosystèmes. Introduite en France pour ses qualités ornementales, cette plante s'est échappée des jardins pour conquérir de nombreux espaces naturels (berges des cours d'eau) ou semi-naturels (bords des routes). En vingt ans, elle a connu un développement spectaculaire en raison de son extraordinaire vivacité, sa croissance pouvant atteindre 5 cm par jour, et d'une dynamique de reproduction très efficace. Elle se disperse naturellement, même si l'invasion doit beaucoup à l'action de l'homme. Chantiers de terrassement, apport de terre végétale, fauche des bords de route et des berges des cours d'eau, rejets sauvages des déchets verts... contribuent ainsi fortement à sa dissé-

mination. L'artificialisation du lit et des rives et la réduction des boisements de berges expliquent très souvent son apparition à proximité des cours d'eau. Les nuisances causées par la renouée sont multiples. Les massifs denses et parfois hauts de 4 mètres uniformisent fortement le paysage et entravent l'accès et la circulation des pêcheurs, promeneurs et agents de surveillance sur les berges des cours d'eau. Ils peuvent également porter atteinte à la sécurité routière en restreignant la visibilité. Enfin, la renouée du Japon secrète des substances qui inhibent la croissance des autres plantes. L'ensemble de ces nuisances amène les différents acteurs de la gestion des espaces, et notamment le Conseil général, à se mobiliser pour contrôler l'expansion de la renouée. Une expérimentation de traitement a été initiée avec succès en 2004 par la commune d'Arèches-Beaufort. Sa généralisation

à tout le territoire savoyard a alors été décidée par l'ensemble des partenaires en coordonnant les actions des gestionnaires (des routes, des cours d'eau, des collectivités...) d'un même territoire. Pour la réussite de l'opération, la sensibilisation et la coopération de tous les Savoyards

dont les propriétés seraient touchées par la renouée est essentielle par l'arrachage systématique des jeunes plants puis le dépôt en déchetterie. Dans les cas difficiles, un traitement chimique adapté et appliqué en "sève descendante" avec toutes les précautions d'usage est efficace. ■



Succès des contrats cantonaux jeunesse



Pierre d'angle de la politique en faveur des jeunes du Conseil général, les contrats cantonaux jeunesse ont aujourd'hui conquis toute la Savoie.

Du premier contrat signé en 1998 sur la canton de la Ravoire, aux signatures récentes (Lanslebourg, Cognin), ou à venir (basse Tarentaise, Saint-Genix-sur-Guiers) et un dernier territoire en phase de diagnostic (Bozel), c'est bien l'ensemble du département qui s'est mobilisé à travers de 36 contrats cantonaux jeunesse d'une durée de trois ans renouvelables. Les contrats qui arrivent à terme ont par ailleurs tous été reconduits, prouvant ainsi leur nécessité et leur efficacité. Ainsi, quatre ont été renouvelés en 2004 (dont ceux des cantons de Saint-Alban-Leyse et des Bauges) et 12 territoires souhaitent renouveler leur partenariat

avec le Conseil général en 2005.

Ainsi, dans toute la Savoie, les différents acteurs locaux se sont mobilisés lors des diagnostics pour porter un regard convergent et global sur les besoins des jeunes de leur territoire. Des plans d'action ont été lancés, des coordonnateurs jeunesse ont été recrutés, de nombreuses actions de proximité ont été mises en place afin de permettre aux jeunes de trouver leur place dans la vie locale. Le Conseil général, au travers de la Mission jeunesse et dans le cadre d'un partenariat étroit avec la Caf et l'Etat, appuie financièrement et techniquement le développement de ces politiques et organise régulièrement des "Rendez-vous jeunesse", des temps de formation et d'information pour les professionnels de ce secteur et les élus locaux. ■

Réussir le transfert des personnels des collèges

Depuis le 1^{er} janvier 2005, le Conseil général a la responsabilité de l'accueil, de la restauration et de l'hébergement des collégiens ainsi que de l'entretien des bâtiments des collèges publics (37 actuellement et 38 en 2006 avec la création de celui de Grésy-sur-Aix). Pour remplir ses responsabilités, le Conseil général va accueillir les 300 techniciens ouvriers de service (TOS) qui travaillent dans les collèges.

Pour réussir ce changement, le Département a choisi d'instaurer un partenariat actif avec l'Inspection Académique en concertation avec les personnes directement concernées. Huit rencontres ont ainsi eu lieu sur les

territoires avec les chefs d'établissement et les agents qui ont ainsi pu mieux connaître le Département, leur future situation et les perspectives d'évolution. Cette première étape permet de poursuivre aujourd'hui un travail plus approfondi avec chaque établissement pour examiner concrètement les différents fonctionnements de chacun : présence d'un internat, situation du collège en zone enneigée ou encore nombre de demi-pensionnaires.

Ainsi, le Conseil général sera prêt au 1^{er} janvier 2006 pour assumer pleinement et efficacement ces nouvelles compétences qui participent aux conditions de la réussite des élèves. ■



Assistants maternels : objectif qualité

Dans le cadre de ses missions de protection de l'enfance, le Conseil général accueille et prend en charge temporairement près de 900 enfants à la demande de leurs parents ou des autorités judiciaires, afin de leur assurer les meilleures conditions de santé, de sécurité et d'épanouissement.

Confiés à des maisons d'enfants ou à des assistants maternels, ces enfants bénéficient d'un accompagnement éducatif grâce à l'intervention d'une équipe de professionnels (éducateurs spécialisés, assistants sociaux, puériculteurs, psychologues, médecins) de la Direction de la vie sociale (DVS) du Conseil général, également chargée

de l'accompagnement de leurs familles. Ce travail éducatif associe les parents qui, sauf cas très exceptionnel, conservent l'autorité parentale et participent donc à toutes les décisions qui concernent leurs enfants.

Le Département emploie 245 assistants maternels agréés en garde permanente, qui accueillent à leur domicile plus de 400 enfants. Un métier reconnu pour la première fois par la loi de 1992 qui lui donne un véritable statut et une profession en pleine évolution : le projet de loi en cours de discussion au Parlement représente une avancée considérable. Il différencie le métier d'assistant maternel agréé en garde non permanente, du métier d'assistant

familial agréé en garde permanente, majoritairement employé par les Conseils généraux pour accueillir des enfants dans le cadre de la protection de l'enfance. Il généralise le contrat de travail, garantit le droit à la formation, réévalue et restructure la rémunération. Afin de garantir la qualité du travail réalisé, le Département de la Savoie a anticipé sur certains aspects du projet de loi et a souhaité élaborer une charte d'accompagnement de l'enfant confié en famille d'accueil, en concertation avec les assistants maternels, les autres professionnels concernés et le Tribunal pour enfants. Cette charte, qui définit le rôle de chacun auprès de l'enfant et de sa famille, dans le respect des droits

des parents, constitue un cadre de référence pour tous les professionnels de la Direction de la vie sociale, et témoigne de la volonté de construire une démarche de qualité auprès des familles les plus fragilisées. ■





en bref

Le cartable électronique® arrive à Bozel

Grâce à l'arrivée de l'ADSL, le collège Bonrieu, à Bozel, s'est à son tour doté du cartable électronique®. Cet outil pédagogique facilite les échanges entre élèves et enseignants, mais aussi entre professeurs, parents et administration scolaire, tout en offrant des sources d'informations supplémentaires. Le Département a choisi de privilégier la mise en réseau des établissements scolaires et la fourniture à chaque élève d'un environnement de travail en ligne lui permettant depuis n'importe quel poste relié à Internet de consulter les documents mis à sa disposition par les enseignants. C'est pourquoi une salle dédiée de 28 ordinateurs (venant s'ajouter aux 35 déjà présents dans l'établissement) a été installée et financée par le Conseil Général. Pour cette année, c'est une classe de 4^e qui se lance dans ce projet. D'ici 2007, l'ensemble des collèges de Savoie devrait être pourvu de ce cartable, dont une nouvelle version est par ailleurs à l'étude.

Le futur complexe sportif (images de synthèse)



Les travaux en cours

JEUNESSE

43 jeunes élus

Élu en décembre, le Conseil général jeunes compte dans ses rangs 27 filles et 16 garçons âgés de 13 à 15 ans issus de 40 collèges de Savoie. Réuni pour la première fois le 22 février 1989, il n'a depuis jamais cessé ses actions. Au cours de leur mandat, ils se retrouvent une fois par mois en séance, soit un total de 10 séances, et représentent les cantons et les collèges de Savoie au sein de l'assemblée départementale des jeunes Savoyards. Pendant un an, les jeunes mènent un projet individuel dans leur collège et une action collective au sein de l'une des 3 commissions à laquelle ils appartiennent, animées par des professionnels issus de différents horizons : gendarmerie, service d'incendie et de secours, Education nationale, direction départementale Jeunesse et Sport, police ou Inspection académique. **- Commission "jeunes du monde"** Les conseillers généraux jeunes mènent



un projet autour de la lutte contre le racisme afin de sensibiliser les adolescents à cette question en leur distribuant, lors d'une prochaine manifestation sportive, un cordon tour de cou pour téléphone portant un slogan fort. **- Commission "échanges culturels"** Les jeunes Savoyards souhaitent effectuer une rencontre via Internet avec les lycéens haïtiens avec lesquels ils sont en contact. Pour cela, ils souhaitent financer l'acquisition de matériel informatique qui permettra aux jeunes Haïtiens de s'initier aux nouvelles technologies et faire perdurer les échanges. Ce projet est mené en collaboration avec l'association "Pays de

Savoie Solidaires" soutenue par l'Assemblée des Pays de Savoie (APS). **- Commission "handicap"** En collaboration avec l'association des paralysés de France, les conseillers généraux souhaitent sensibiliser les jeunes aux difficultés que rencontrent les personnes en fauteuil roulant. Pour cela, ils s'appuieront sur un parcours pédagogique qui pourra être mis en place dans les établissements scolaires, et lors d'une journée handicap au sein des collèges. Ils souhaitent également effectuer un état des lieux des accès pour personnes handicapées dans leur commune et rapporter leurs conclusions à chaque maire. ■

BUDGET

Pas d'augmentation des impôts départementaux

Le budget primitif 2005 a été voté les 7 et 8 février dernier. Il s'élève à 394 millions d'euros, soit une augmentation de 6,5%. **Trois points le caractérisent :**

- un renforcement des investissements, qui représentent 360 euros de dépenses par habitant soit 40 % de plus que la moyenne nationale.
- une stabilité des taux de fiscalité qui restent parmi les plus bas de France (voir tableau).
- une gestion financière saine avec un taux d'endettement ramené à 4,7 % (pour une moyenne de 6,9 %) et une décision d'étalement dans le temps des investissements des programmes pour les prochaines années.

Le budget 2005 prévoit un renforcement de l'action sociale (+ 6 %) avec des moyens essentiellement dédiés à l'aide sociale et médico-sociale en faveur des

enfants, des jeunes et de leur famille (35 millions d'euros), l'hébergement et l'aide à domicile en faveur des personnes âgées de plus de 60 ans et pour les adultes handicapés (56 millions d'euros) ainsi qu'un ensemble de dispositifs de lutte contre l'exclusion portant sur l'insertion professionnelle (26 millions d'euros) et l'accès au logement. Autres priorités du Conseil général pour 2005 : des travaux sur la voirie départementale, et plus spécifiquement le Plan Qualité Routes, les restructurations de collèges et la construction d'un nouvel établissement à Grésy-sur-Aix, mais aussi l'extension de la desserte ADSL du département, le soutien à la création de l'Institut National de l'Energie Solaire, la gestion des ressources en eau et des déchets ou la mise en œuvre de chartes de développement culturel dans le cadre des contrats territoriaux qui s'élaborent. ■

	TAUX 2004 PROPOSÉS POUR 2005	RAPPEL MOYENNE NATIONALE 2004	CLASSEMENT NATIONAL POUR LA SAVOIE
TAXE D'HABITATION	4,78	7,13	95 ^e
TAXE SUR LE FONCIER BÂTI	7,24	10,82	84 ^e
TAXE SUR LE FONCIER NON BÂTI	28,51	29,11	33 ^e
TAXE PROFESSIONNELLE	8,83	8,30	34 ^e

AGRICULTURE

Pose de la première pierre

La première pierre de la Maison de l'Agriculture a été posée le 12 février dernier. Située au sein de la nouvelle ZAC du Terraillet à Saint-Baldoph, cette nouvelle structure sera opérationnelle mi 2006. Sur plus de 15 000 m², les bâtiments regrouperont une quinzaine d'organisations professionnelles, soit près de 200 postes de travail, actuellement dispersées dans Chambéry. À terme, le Conseil général rachètera les anciens locaux de la Chambre d'Agriculture de la Savoie situés rue du Château à Chambéry. À noter que le projet est doté d'une charte paysagère, et qu'une piste cyclable passera

à proximité des bâtiments. Les travaux de la Maison de l'Agriculture s'élèvent à près de 8 millions d'euros et sont financés, entre autres, par la Région, l'Etat et le Département qui apporte pour sa part 763 000 euros. ■



LOISIRS

Préparez votre été...

Une base de loisirs et une base d'aviron : c'est ce que propose le Conseil général autour des lacs d'Aiguebelette et du Bourget. Si la première, celle des Mottets, a été construite de toutes pièces entre 2002 et 2003, celle d'aviron a été reprise en 2004. Revue de détail... La base départementale des Mottets, qui borde le lac du Bourget, est l'une des premières grandes réalisations du projet Grand Lac. Dès juin 2002, la partie ouest de la base est inaugurée. Elle comprend une plage et une zone pour les pique-niques. La partie est, composée de 250 places de parkings, d'un espace de jeux pour les enfants avec un skate-park, est inaugurée en juin 2003. En parallèle, l'ancien "Club House", devenu "Les Cistudes", est réhabilité et offre désormais deux restaurants. Ces deux parties "touristiques" sont complétées par 4 000 m² de hangars à bateaux couverts mis à la disposition du public pour le gardiennage par une régie départementale. La base des Mottets représente à elle seule environ 15 hectares dont 10 d'espaces verts.



L'implication du Conseil général dans la base d'aviron est plus récente. Gestionnaire des lieux depuis le 1^{er} janvier 2004, il s'occupe désormais de la totalité des installations autour du lac d'Aiguebelette. Cette base héberge le club local d'aviron, ainsi qu'une zone de départ des régates, une zone d'arrivée équipée pour les compétitions et des bâtiments au lieu-dit Bouvent à Novalaise. Outre la "Maison Dard", autrefois celle de l'écrivain Frédéric Dard, cette dernière partie comprend une salle de musculation, une salle de massage, un hangar à bateaux, un atelier ainsi qu'un tank à ramer, lieu d'entraînement couvert. Ouverte à tous, la base draine un public nombreux lors des régates (jusqu'à 2 500 personnes). À noter que les équipes de France et d'Angleterre viennent s'y entraîner, comme ce fut le cas pour les Jeux Olympiques de 2004 et qu'elle organisera les championnats de France cadets en 2006. ■

Renseignements pratiques :
Base de loisirs de Mottets : accessible toute l'année gratuitement sauf en juillet et en août. Complément d'informations au 04 79 52 22 69.
Base d'aviron : ouverte toute l'année de 9h à 12h et de 14h à 18h sauf le dimanche après-midi et le lundi. Complément d'informations au 04 79 36 06 34.



en bref

La cartographie à l'heure du numérique !

Aujourd'hui, il est devenu indispensable que les élus disposent d'une information géographique la plus complète possible et harmonisée à l'échelle départementale. Le Conseil général de la Savoie a ainsi proposé de créer, dans le cadre de l'Assemblée des Pays de Savoie, la Régie de Gestion des Données des Pays de Savoie (RGD 73-74). Son but : gérer les bases de données géographiques descriptives des territoires des deux départements savoyards. Créée durant l'été 2004, cette régie est issue de la RGD 74, qui conduisait déjà ces missions pour les collectivités de Haute-Savoie. Désormais, grâce aux actions engagées par le Département, la Direction Générale des Impôts et la Régie, 84 communes disposent d'un cadastre numérisé et actualisé, 89 sont en cours de travaux et 113 viennent de s'engager dans ce processus. Par ailleurs, une centaine de communes ont déjà adopté les géo-services proposés par la RGD 73-74. Il est prévu que la quasi totalité des communes de Savoie bénéficie ainsi d'un cadastre numérique régulièrement actualisé mi 2007 et que les géo-services soient largement déployés auprès des collectivités et des services publics à cette date.



Savoie et Haute-Savoie au diapason

Une histoire commune, une démarche partagée, une volonté affichée.

Savoie et Haute-Savoie : deux départements à l'histoire et aux préoccupations similaires, limitrophes et intégrés dans la même Région. Il était donc naturel qu'ils décident de s'engager dans une démarche commune à l'heure où la question des territoires se pose de façon plus accrue. Regrouper deux Conseils généraux ou créer une Région relevant d'une démarche longue et incertaine, les deux Départements ont choisi la voie de l'Assemblée des Pays de Savoie.

C'est au sein de l'Entente Régionale que les deux Départements de Savoie et de Haute-Savoie ont concrétisé leur rapprochement dans les années 1980. Cet établissement public administré par 14 conseillers généraux issus des deux Départements et présidé alternativement par période de 3 ans, travaillait dans des domaines aussi variés que le tourisme (Maison de Savoie, guides du patrimoine), l'agriculture (marque collective Savoie), l'enseignement supérieur (Université de Savoie), la culture (Orchestre des Pays de Savoie, cinébus...) ou la communication (TV8 Mont-Blanc). Mais c'est lors des 2 séances plénières de l'Abbaye de Tamié le 16 avril 1999 et du château de Clermont le 20 juillet 2000, réunissant les 71 conseillers généraux, que se dessine

réellement la décision de travailler conjointement sur des sujets d'intérêt commun. Le 14 février 2001, Hervé Gaymard pour la Savoie et Ernest Nycollin pour la Haute-Savoie signent une déclaration commune entérinant leur volonté : l'Assemblée des Pays de Savoie est née. Les 2 Conseils généraux approuvent à l'unanimité ce principe le 17 septembre 2001. L'Assemblée des Pays de Savoie se substitue ainsi à l'Entente Régionale et constitue désormais un établissement public doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière. La première réunion a eu lieu le 17 décembre 2001 à l'hôtel du Département de Haute-Savoie. Jean-Pierre Vial a été Président de l'APS du 17 février 2003 au 21 février de cette année. Il a cédé la présidence à Ernest Nycollin.

Le tourisme, l'un des axes forts de l'APS

LA MISE EN COMMUN DE COMPÉTENCES

L'Assemblée des Pays de Savoie a pour objet de conduire ou financer toutes les actions à caractère interdépartemental, quel que soit le domaine.

Tourisme

La Maison de Savoie à Paris est la vitrine du tourisme dans les 2 départements. Elle assure la promotion des départements Savoie et Haute-Savoie auprès de la clientèle parisienne et d'Ile-de-France. Elle dispose pour cela d'un office de tourisme, d'une agence de voyages et d'un centre d'affaires. L'APS va se doter prochainement d'un "bureau marketing" pour pouvoir mieux vendre l'image de la Savoie. Un plan commun aux 2 ATD (Agences touristiques départementales) et à la Maison de Savoie a été élaboré pour les années 2005-2010. Il préconise d'inscrire le tourisme dans un projet de développement durable avec la remise de l'habitant au cœur du développement touristique, de favoriser l'amélioration de la qualité de l'offre et de conforter la destination "Savoie Haute-Savoie". Il s'agit également de renforcer et de clarifier l'image de cette dernière pour mieux lutter contre la concurrence et de rechercher une nouvelle clientèle sur les marchés lointains en hiver, en courts séjours toute l'année et en été. En 2005, l'APS va également s'engager sur un plan de relance de l'hôtellerie de plein air.

Culture et patrimoine

Depuis cette année, de nouvelles compétences d'expérimentation ont été déléguées en matière de patrimoine à



L'Orchestre des Pays de Savoie

L'APS, la mission de gestion et de conduite de l'inventaire relevant principalement des prérogatives de l'Etat. Un projet d'inventaire du thermalisme et de la villégiature est justement en cours, avec le concours de la ville d'Aix-les-Bains et de la Drac (Direction régionale des affaires culturelles). L'APS soutient aussi l'Orchestre des Pays de Savoie, seule structure permanente et professionnelle de diffusion décentralisée dans les deux départements. Il fête ses 20 ans cette année et donne la majeure partie de ses concerts dans les 2 Savoie. Depuis près de 10 ans, l'OPS mène des opérations de sensibilisation envers les étudiants ("Campus en musique") et les collégiens ("ateliers musicaux" et "collégiens au concert"). Cette dernière action va être approfondie cette année grâce à une collaboration plus étroite avec l'Education nationale et les lieux de diffusion dans les 2 départements. L'APS, c'est aussi le rapprochement des 2 départements en matière de lecture, dont Savoie biblio est le symbole. Cette année verra l'achèvement de l'évaluation du réseau des bibliothèques des Pays de Savoie par un travail de cartographie qui sera le préalable à la définition et la mise en place d'un plan de développement de la lecture publique. Une part importante (67 %) du budget de Savoie biblio est consacrée à l'acquisition de nouveaux documents.

Nouveauté cette année : le lancement

par l'APS d'un musée virtuel commun aux 2 Savoie (voir encadré).

Enseignement supérieur

À travers le contrat triennal (2004-2006) signé le 23 janvier 2004, l'Assemblée des Pays de Savoie a réaffirmé son engagement en faveur de l'enseignement supérieur avec 2 axes principaux : amplifier l'implication territoriale de l'Université de Savoie et renforcer son attractivité au niveau national et européen. Le premier point implique, entre autres, une augmentation des bourses doctorales destinées à la recherche dans les 4 pôles prioritaires développés par l'université (pôle mécanique et management, pôle écotechnique, Institut de la Montagne et pôle image), et l'affectation d'un crédit de 100 000 euros au bénéfice de l'Institut

de la Montagne dont l'ouverture est prévue cette année.

Agriculture

L'APS mène une politique en faveur des filières agricoles présentes dans les 2 départements. À ce titre, elle soutient de nombreuses structures et associations. C'est le cas d'Agripromo Pays de Savoie, une structure chargée d'animer les produits savoyards (dégustation, découverte, interface avec les opérateurs touristiques). En 2005, sa principale action réside dans sa présence lors de foires et salons en Haute-Savoie, en Savoie, dans la région lyonnaise et dans la région parisienne. L'APS soutient également la technique et la recherche en faveur des filières et des races et l'association "Marque collective Savoie". Créée en 1974, cette



IUT de Chambéry

structure est destinée à mettre en œuvre des actions de promotion et de communication sur les produits savoyards. Au moment où le consommateur se soucie de la sécurité alimentaire, l'APS considère qu'il est primordial de poursuivre et de développer une démarche qualitative des produits de deux départements. Concrètement, diverses actions sont menées tout au long de l'année : insertions publicitaires dans la presse écrite, opérations envers les touristes et actions en grandes et moyennes surfaces.

Environnement

L'APS confirme sa contribution à la connaissance de la qualité de l'air par son appui à l'association "L'air de l'Ain et des Pays de Savoie". Elle reconduit également sa participation aux budgets de fonctionnement de l'Espace Nature Mont-Blanc et du Parc naturel régional du massif des Bauges. L'APS accompagne de plus jusqu'en 2006 la mise en place d'un "réseau alpestre francophone" qui a pour vocation de développer des actions de promotion de l'économie alpestre et de mise en valeur du patrimoine, de la culture et de l'art liés à l'alpe.

Coopération

L'APS mène une "politique de développement humain et de coopération décentralisée". À ce titre, par l'intermédiaire de "Pays de Savoie solidaires", elle participe à des programmes d'aide dans différents pays. Cette année, des fonds ont été alloués pour Madagascar, Bignona (Sénégal), Dessalines (Haïti), Argès (Roumanie), Villa San José et Villa Elisa (Argentine) et la région de Mahdia (Tunisie). De plus, cette année, l'APS se voit confier

la responsabilité du partenariat avec la ville d'Irkoutsk (Russie).

Grands événements

L'APS est consciente de l'impact que peuvent représenter de grands événements en termes touristiques et économiques. C'est pourquoi l'Assemblée a subventionné la "Grande Odyssée" pour sa première édition en janvier dernier ; une grande course de chiens de traîneau de 12 jours. De plus, l'APS envisage de s'engager aux côtés de l'opération "champs de neige" à Paris en décembre, une manifestation de 5 jours sur les thèmes de la neige et de la montagne.

TV8 Mont-Blanc

L'APS a établi un partenariat de 5 ans avec TV8 Mont-Blanc depuis novembre 2000. L'achat de programmes à la chaîne par l'APS a pour but de défendre et promouvoir l'identité culturelle des Pays de Savoie, de mettre en valeur son patrimoine, de favoriser les échanges entre les institutions économiques, professionnelles et sociales, et de porter à connaissance l'ensemble des interventions de l'APS. Cette année sera l'occasion d'une mise à plat de tous les éléments constitutifs de ce partenariat.

QUEL AVENIR ?

Suite au renouvellement triennal des assemblées des Conseils généraux, l'APS s'est réunie le 21 juin 2004. Il a alors été décidé d'engager une réflexion sur la redéfinition des actions d'intérêt interdépartemental conduites ou financées par l'Assemblée, l'objectif étant de renforcer les pôles d'excellence et les actions à valoriser par une mutualisation des moyens et des politiques. Les enjeux de l'APS sont de 3 ordres :



Une des bibliothèques du réseau Savoie biblio

Le Musée Virtuel des Pays de Savoie

Le Musée Virtuel des Pays de Savoie est un site Internet sur le patrimoine des deux départements savoyards dont la réalisation est portée par l'Assemblée des Pays de Savoie, avec le soutien de la Région Rhône-Alpes. Il s'agit de montrer de la plus belle des manières le meilleur des patrimoines jalonnant la Savoie et la Haute-Savoie. Que ce soit du domaine religieux, ethnologique ou purement historique, que ce soit des œuvres de nos musées ou des monuments de nos territoires et paysages, tout ce qui façonne notre patrimoine est concerné. Un traitement à la fois scientifique, graphique et technologique transporte l'objet de sa localisation physique à cette vitrine donnant sur le monde qu'est Internet.

Les équipes scientifiques des deux collectivités territoriales travaillent de concert, en s'attachant les collaborations externes adéquates, afin de sélectionner et de constituer le contenu de ce site original. Plusieurs sites Internet existent déjà sur le patrimoine savoyard mais aucun n'a pris le parti d'un tel traitement gra-

phique et technologique aussi abouti, alliant notamment une double entrée sur chaque page (thématique en passant par les menus traditionnels, et géographique en naviguant directement sur une carte). Six thématiques seront à terme développées, l'ensemble devant être achevé pour les Journées du Patrimoine 2006. En attendant cette dernière étape, vous pouvez vous promener dans les rubriques "Patrimoine Religieux" et "Musées et Collections" dès ce printemps avant de poursuivre votre découverte sur de nouvelles thématiques à la fin de cette année...

Alors rendez-vous sur www.lemuseevirtueldespaysdesavoie.fr ou www.mvps.fr !



Conduire des stratégies d'alliance :

Plusieurs dossiers intéressants à la fois la Savoie et la Haute-Savoie doivent être portés par l'APS : la prise en compte de la spécificité "montagne" des 2 départements, le sillon alpin, qui va de Grenoble à Genève et dont le Livre Blanc est un premier chantier, le chantier du Lyon-Turin ou encore le partenariat avec TV8 Mont-Blanc. L'APS devra à l'avenir accentuer son action dans le domaine de la coopération transfrontalière et décentralisée. Cela signifie contribuer au fonctionnement de l'association "Conférence des Alpes franco-italiennes" (CAFI) qui regroupe 6 départements français, 3 provinces italiennes et la région autonome du Val d'Aoste et qui a pour but de mener la politique européenne de cohésion 2007-2013, de réviser l'accord de Rome et les transports franco-italiens (Lyon-Turin, tunnel de Tende...). L'avenir de l'APS, c'est aussi le financement et l'assistance technique des programmes européens Interreg III A France-Italie (Alcotra) et B Méditerranée Occidentale et Espace Alpin qui per-

mettent de soutenir divers projets comme l'Institut de la Montagne de l'Université de Savoie.

Recentrer l'APS sur des actions communes

Il est prévu, à terme, que les domaines de compétence de l'APS précédemment évoqués soient purement et simplement transférés à l'APS et par conséquent abandonnés par les 2 Départements. La réforme de la Maison de Savoie et la mise en œuvre des nouvelles compétences d'expérimentation et de délégation sur le patrimoine sont les 2 chantiers qui vont concrétiser cette volonté dans les prochains mois.

Reconsidérer l'organisation institutionnelle

Les 6 commissions thématiques devraient prochainement être supprimées pour être remplacées par des commissions de projet qui seraient constituées sur chaque domaine de compétence relevant de l'APS. L'échange et l'information entre les 2 Conseils généraux devront également être renforcés. ■



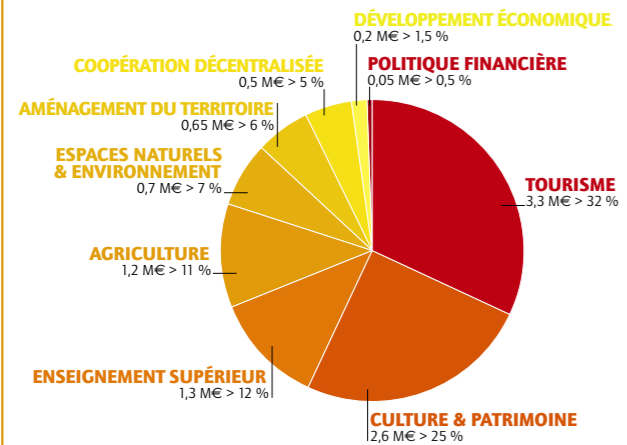
Soutien et promotion des filières agricoles

Savoie et Haute-Savoie au diapason



LE BUDGET 2005

Le budget 2005 pour l'Assemblée des Pays de Savoie s'élève à 10,5 millions d'euros répartis comme suit :



Les ressources de l'APS proviennent essentiellement des deux Départements associés, selon les clés de répartition adoptées lors de l'examen de chaque dossier. Pour les charges générales de fonctionnement, les contributions des deux Conseils généraux sont paritaires.

UNE ASSEMBLÉE DE 71 ÉLUS

L'Assemblée des Pays de Savoie est dirigée par un conseil d'administration composé de l'ensemble des conseillers généraux des deux départements, soit 71 élus. Il se réunit alternativement en Savoie et en Haute-Savoie. La présidence est assurée à tour de rôle par chaque Département. Actuellement, c'est le Haut-Savoyard Ernest Nycollin qui en est chargé. Jean-Pierre Vial est vice-président et représente le Département qui ne détient pas la présidence. Ces deux personnalités sont réunies au sein du bureau, qui compte également, deux vice-présidents, Hervé Gaymard et Jean-Paul Amoudry, et 22 autres membres (11 par Département). Le Bureau se réunit au moins une fois par trimestre et est renouvelé chaque année. Avant d'être soumis à la délibération du conseil d'administration, les rapports sont examinés par six commissions spécialisées : finances, administration générale et inter-communalité ; développement humain ; action sociale et coopération décentralisée ; tourisme, aménagement du territoire, infrastructures de transport, coopération régionale et transfrontalière ; enseignement supérieur, technologies de l'information et de la communication, économie ; culture et patrimoine ; environnement et agriculture. La coordination administrative et financière de l'Assemblée des Pays de Savoie est assurée par un secrétariat général, en liaison avec les services respectifs des deux Départements. Des chefs de file ont été désignés dans les deux Conseils généraux pour gérer les dossiers en lien avec les élus et les services. Le siège administratif de l'APS est situé à l'Hôtel du Département de la Savoie.

Conseillers généraux de Savoie

- | | |
|--|---|
| ARTHAUD-BERTHET Gaston, Saint-Genix-sur-Guiers | HARS Rozenn, Lanslebourg-Mont-Cenis |
| BOISSON Jean-Louis, Saint-Pierre d'Albigny | LETT Xavier, Modane |
| BOLLON Jean, Chambéry Sud | LOISEAU Jean-Claude, Aix-les-Bains Centre |
| BONFILS Colette, Chambéry Sud-Ouest | LOMBARD Franck, Ugine |
| BOUVARD Michel, Chambéry Est | MICHAUD Maurice, Yenne |
| BOUVIER Alain, Aiguebelle | MIGNOLA Patrick, La Ravoire |
| BURDIN Jean-Pierre, Saint-Alban-Leysse | PARPILLON Jean-Noël, La Motte-Servolex |
| CHARVOZ Pierre-Marie, Saint-Jean-de-Maurienne | PAVIOL Marcel, Albertville Sud |
| CLERC Robert, Aix-les-Bains Nord | PEILLEX François, La Rochette |
| CRUVIEUX Pierre, Pont-de-Beauvoisin | PICOLLET Auguste, Aime |
| DALLA MUTTA Alexandre, Chamoux-sur-Gelon | POLETTI Jacqueline, Bourg-Saint-Maurice |
| DARVEY Albert, Le Châtelard | REPENTIN Thierry, Chambéry Nord |
| DUFRENEY Daniel, La Chambre | RIEU François, Albertville Nord |
| DYEN Guy, Ruffieux | ROLLAND Vincent, Bozel |
| FRESSOZ Jean, Cognin | SANTAIS Béatrice, Montmélian |
| GALLIOZ Jean-Michel, Saint-Michel-de-Maurienne | SARZIER Jean-Louis, Aix-les-Bains Sud |
| GAYMARD Hervé, Moûtiers | SEVESSAND Guy, Beaufort |
| GIROUD Claude, Albens | VAIRETTO André, Grésy-sur-Isère |
| | VIAL Jean-Pierre, Les Echelles |

Conseillers généraux de Haute-Savoie

- | | |
|---|----------------------------------|
| AMOUDRY Jean-Paul, Thônes | GRADEL Maurice, Scionzier |
| BARDET Raymond, Annemasse Nord | GREVY Alain, Sallanches |
| BAUD-GRASSET Joël, Boège | JEANTET Christian, Annecy Nord |
| BAUQUIER Camille, Rumilly | LOSSERAND Pierre, Faverges |
| BEL Pascal, Abondance | MOGENET François, Samoëns |
| BIRRAUX Claude, Annemasse Sud | MONTEIL Christian, Seyssel |
| BOUCHET Denis, Le Biot | MUDRY Raymond, Bonneville |
| CAMUSSO Françoise, Seynod | MUGNIER François, Douvaine |
| CHARLET Michel, Chamonix | NANJOD Claude, Thorens-Glières |
| DE MENTHON Antoine, Annecy-le-Vieux | NYCOLLIN Ernest, Taninges |
| DENAI Jean, Thonon Ouest | PEILLEX Jean-Marc, Saint-Gervais |
| DEVANT Pierre, Cluses | PEILLOU Fernand, Alby-sur-Chéran |
| DURET Louis, Evian-les-Bains | PITTET Serge, Saint-Jeoir |
| DUVERNAY Denis, La Roche-sur-Foron | PTHOD Dominique, Annecy Nord Est |
| ETALLAZ Georges, Saint-Julien-en-Genevois | RABATEL Vincent, Frangy |
| GALLAND Jean-Loup, Cruseilles | RIGAUT Jean-Luc, Annecy Centre |
| | SONNERAT Maurice, Reignier |
| | ZORY Frédéric, Thonon Est |



Forsi ou la solidarité savoyarde

Plusieurs semaines après le tsunami, l'association de secours Forsi a envoyé une nouvelle mission en Thaïlande pour faire le point sur place de l'aide mise en œuvre et apporter des moyens complémentaires. Gros plan sur son action.

« Cette fois nous avons apporté des médicaments, du matériel comme des bouilloires, du lait et des jouets pour les enfants ». Après une première mission « à chaud » fin décembre à la tête d'une vingtaine de secouristes, Patrick Haon pompier professionnel au service départemental d'incendie et de secours de la Savoie (SDIS) et bénévole de l'association Forsi (France organisation secours international) est reparti quelques jours fin février en Thaïlande. Accompagné de Marc Rousseau, le président de cette ONG basée à Montmélian, il est retourné au camp de Ban Bang Muang en au nord de Khao Lak pour une mission de suivi de l'aide apportée. Sur place, les deux responsables associatifs ont officiellement cédé à la Croix-Rouge locale, l'unité de potabilisation de l'eau acheminée dans un camp de réfugiés au Nord de Khao Lak lors de la première mission de secours. Après le tsunami, plusieurs collectivités locales dont le Conseil général s'étaient instantanément mobilisées pour acquiescer cette installation auprès de l'entreprise savoyarde LMS basée à Voglans et spécialiste des stations de traitement de l'eau. Aujourd'hui, cette unité fonctionne toujours, au rythme d'une production de 40 000 litres d'eau par jour et alimente les 12 000 sinistrés encore sur place dans le camp. « C'était très émouvant de revoir ces gens qui sont presque gênés qu'on vienne de si loin pour les aider » témoigne Patrick Haon qui s'avoue marqué par « la formidable leçon d'espoir » vécue auprès de ces réfugiés « souriants et battants malgré les difficultés quotidiennes et l'horreur vécue ». Outre le don de l'unité de potabilisation, l'association s'est engagée à financer sur place pendant six mois l'emploi d'un technicien thaï afin d'assurer le fonctionnement au quotidien et a confié à un Français de Bangkok une mission de relais pour apporter aux responsables locaux des médicaments ou du matériel. L'objectif est notamment de poursuivre

l'acheminement des produits d'analyses et les fournitures nécessaires à la production d'eau pendant au moins un an. Au total, les responsables de Forsi estiment entre 70 000 et 80 000 euros l'aide fournie aux habitants de cette zone grâce à la mobilisation des Savoyards. « Après l'Algérie ou la Turquie, notre mission en Thaïlande a eu un écho très fort » reconnaissent-ils. Au point qu'aujourd'hui, l'association a un besoin crucial d'un nouvel entrepôt dans le bassin chambérien pour stocker le matériel de secours et les produits récupérés à cette occasion. Organisée en fédération, Forsi est l'une des plus petites ONG françaises qui compte pour l'heure trois associations affiliées à travers la France et entre 70 et 80 adhérents, médecins, pharmaciens, infirmiers, secouristes, maîtres chiens originaires pour la plupart des pays de Savoie. Un fichier qui permet à Forsi de pouvoir mobiliser à la moindre alerte, une vingtaine d'intervenants de premiers secours comme le 26 décembre dernier ! ■

CONTACT : Patrick Haon au 06 60 54 04 18 ou www.forsi.org

Des Savoyards au secours des sinistrés

D'autres Savoyards, touchés par le drame du tsunami, ont décidé de se mobiliser pour venir en aide aux populations sinistrées. C'est notamment le cas d'Erik Lhomme et de Céline Coquet. Le premier, agent de voyage, est président de l'association "SOS Sri Lanka". Son but : aider les pêcheurs du village de Duwe Modara à reconstruire des maisons et des filets de pêche. Erik Lhomme est parti deux semaines dans la région de Bentota au sud de l'île le 20 mars. À cette date, 40 maisons de 60 m² avaient été bâties et 60 tonnes d'aide (vêtements, nourriture, médicaments...) acheminées. La seconde est allée soigner les populations à Banda Aceh en Indonésie par l'intermédiaire de "Médecins du Monde". Sur place pendant 1 mois, elle a vacciné 500 enfants contre la rougeole, soigné des plaies, réalisé des consultations, effectué des évaluations médicales sur le terrain, mais aussi apporté un soutien psychologique à des personnes qui ont tout perdu.



TERRITOIRE ALBERTVILLE | UGINE



Signature imminente...



La procédure des Contrats Territoriaux de Savoie est maintenant bien lancée puisque le Département signe prochainement, après la Maurienne, son 2^e contrat avec le territoire d'Albertville/Ugine*. Ce dispositif départemental permet d'accompagner les territoires dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet de développement tout en tenant compte de leurs spécificités. Depuis 2003, les élus et les acteurs locaux du bassin albertvillois se mobilisent pour préparer l'avenir de leur territoire. Bénéficiant de deux expériences d'études prospectives et participatives menées par le Conseil général, les élus, regroupés au sein du Syndicat mixte Arlysère, se sont engagés dans une

démarche de développement innovante et participative, associant la population et les acteurs socio-économiques du territoire.

Cette réflexion collective, à laquelle ont largement pris part les services du Département, a permis la définition d'un projet de territoire partagé reposant sur quatre principaux axes de développement : l'équité sociale et le cadre de vie, l'excellence environnementale, le développement d'une économie montagnarde durable et innovante et la concertation.

Sa traduction opérationnelle, le Contrat Territorial d'Albertville/Ugine est l'occasion, pour le Département, de soutenir, en complément de ses aides traditionnelles,

des actions naturellement maintenues, des actions spécifiques sur le bassin albertvillois. Globalement, le Département investira sur 5 ans 5,9 millions d'euros pour la mise en œuvre du CTS qui permettra notamment la création de logements, le développement du transport collectif, la mise en place du projet Ecoparc... Le contrat favorisera également le développement du tissu industriel et des PME et plus largement celui des activités économiques présentes sur le territoire d'Albertville/Ugine (tourisme, agriculture...). ■

* le territoire d'Albertville/Ugine s'étend sur les 5 cantons d'Ugine, Beaufort, Albertville-Nord, Albertville-Sud et Grésy-sur-Isère.

TERRITOIRE AVANT-PAYS SAVOYARD



Fermeture du tunnel de l'Épine

Des solutions alternatives proposées



- Ligne régulière départementale
St-Alban-de-Montbel • Novalaise • Chambéry
- Ligne TER TRAIN
(lyon) • Pont-de-Beauvoisin • Chambéry
- Ligne TER CAR
(lyon) • Pont-de-Beauvoisin • Chambéry
- Ligne de rabattement
sur la gare de Pont-de-Beauvoisin à partir de St-Genix-sur-Guiers
- Principaux points d'arrêt
(gares SNCF - parkings)

Depuis le 2 mai, la société AREA a entrepris d'importants travaux de rénovation du tunnel de l'Épine qui engendrent des perturbations sur l'A43. Les travaux se dérouleront de mai à octobre (sauf août), puis au printemps et à l'automne 2006 et 2007, tous les jours sauf les week-ends. Sur ces périodes, la circulation s'effectuera sur une seule voie dans chaque sens et d'importants bouchons sont à prévoir. Conscient de la gêne occasionnée par ce chantier décidé par l'AREA pour la vie quotidienne des habitants du secteur d'Aiguebelette, le Département a élaboré, en concertation avec la Région et la SNCF, un dispositif de transport collectif basé sur :

- le renforcement de la ligne régulière Saint-Alban-de-Montbel – Novalaise – Chambéry, avec la mise en place d'une tarification attractive,
- la modification du sens de rotation le matin en période scolaire de la ligne régulière, essentiellement scolaire, La Bridoire – Le Pont-de-Beauvoisin – Saint-Genix-sur-Guiers – Chambéry,
- le renforcement de la desserte TER pour les communes de Pont-de-Beauvoisin – Saint-Béron – La Bridoire – Lépinois-Lac par la création de cars TER avec un rabattement sur certains horaires à partir de Saint-Genix-sur-Guiers.

Renseignements :
www.cg73.fr, www.cr-rhone-alpes.fr,
www.ter-sncf.com/rhone-alpes ■



TERRITOIRE MAURIENNE



La Maurienne à l'heure du haut débit



Le Conseil général s'est fixé comme priorité d'amener l'ADSL sur tout le territoire de la Savoie d'ici 2007. C'est dans ce cadre qu'il a signé en février 2004 avec France Télécom, la charte des départements innovants.

Après l'équipement ADSL en août 2001 de son premier répartiteur téléphonique (Saint-Jean-de-Maurienne), le territoire de la Maurienne a vu au fil des mois un déploiement progressif de cette technologie. Au 31 mars 2005, sur les 26 000 abonnés au téléphone, 19 000 d'entre eux, soit 73 %, peuvent bénéficier de l'ADSL avec un pourcentage de desserte supérieur dans les communes plus urbanisées et les moins soumises aux contraintes de relief.

Ainsi, à ce jour, la situation de desserte de chacun des cantons de Maurienne est la suivante :

Aiguebelle : 74%, La Chambre : 77 %, Lanslebourg : 42 %, Modane : 69 %, Saint-Jean-de-Maurienne : 80 %, Saint-Michel-de-Maurienne : 78 %

La poursuite du déploiement de l'ADSL dans les plus petites communes devrait permettre d'atteindre 22 000 abonnés fin 2005, et 23 800 fin 2006, soit 92 % des utilisateurs potentiels. À cet effet, le Département a prévu de réaliser en 2006 et notamment en Maurienne la pose de fourreaux permettant aux opérateurs de raccorder par fibres optiques les petits répartiteurs qui en sont dépourvus. ■

TERRITOIRE COMBE DE SAVOIE | VAL GELON



Un TDS pour la Combe de Savoie

Afin de renforcer les services sociaux de proximité et de mieux prendre en compte les réalités sociales, un territoire de développement social (TDS) sera créé pour la Combe de Savoie à partir du 10 mai. Le résultat du découpage du TDS de la couronne chambérienne.

Ce dernier regroupera désormais les 4 cantons de Cognin, La Ravoire, La Motte-Servolex, Saint-Alban-Leyse et la com-

mune de La Thuile, tandis que le TDS de la Combe sera composé des cantons de La Rochette, Montmélian, Saint-Pierre d'Albigny et Chamoux-sur-Gelon.

- Pour le TDS de la couronne chambérienne, les adresses ne changent pas.
- Pour le TDS de la Combe de Savoie, de nouveaux locaux seront mis à la disposition de la population. Le siège social, qui sera aussi celui de la commission

TERRITOIRE DU LAC ET DE SES MONTAGNES



Un cyberkiosque pour le parc naturel régional des Bauges

Un cyberkiosque vient d'être mis en place dans la Maison "Faune et flore" du Parc naturel régional du massif des Bauges à Ecole-en-Bauges.

Il s'agit d'une borne Internet accessible gratuitement à tous. Objectif ? Proposer aux utilisateurs une sélection de liens classés par rubriques. À terme, ce cyberkiosque proposera des thématiques liées à l'enseignement, la vie locale et le tourisme, les formalités administratives ou encore la santé. L'utilisateur pourra donc y trouver

aussi bien les activités de loisirs dans les Bauges, que les organismes de formation en Savoie ou des renseignements sur les permis de conduire et les cartes grises. De plus, des informations qui relèvent des compétences du Conseil général devraient également être accessibles. Une place particulière sera accordée au Parc naturel régional. Maison "Faune et flore" du parc naturel régional des Bauges, chef lieu - 73630 Ecole-en-Bauges Tél. 04 79 35 43 90. ■

TERRITOIRE TARENNAISE | VANOISE



L'eau comme médiateur parents | enfants

Depuis septembre 2004, une activité piscine a démarré sur Bourg-Saint-Maurice pour les enfants de 1 à 6 ans accompagnés de leurs parents.

L'eau est en effet un médiateur qui favorise notamment les échanges relationnels et assure aux jeunes enfants de nouveaux horizons en leur offrant un moment de plaisir partagé. Ces séances sont proposées aux familles connues des professionnels des 4 cantons du

Territoire de Développement Social (TDS) Tarentaise/Vanoise, au rythme d'une séance par semaine hors vacances scolaires. L'encadrement est assuré par une équipe pluridisciplinaire en étroite collaboration avec les maîtres nageurs du centre nautique ; le matériel est prêté par l'association Bamin'eau. Renseignements au Centre polyvalent d'action sociale, 11 rue des Casernes - 73600 Moûtiers - Tél. 04 79 24 16 01. ■

locale d'insertion (CLI), sera installé à Montmélian à l'adresse suivante :

Siège social du TDS
Combe de Savoie et de la CLI
Immeuble "Le comte rouge",
300 avenue de Savoie -
73800 Montmélian -
Tél. du TDS 04 79 44 23 00 -
Tél. du CLI : 04 79 44 23 20 -
www.dvs-tds-combe-de-savoie@cg73.fr

• Le centre polyvalent d'action sociale de Montmélian déménage dans ce même bâtiment.

Nouvelle adresse :
Immeuble "Le comte rouge",
282 avenue de Savoie -
73800 Montmélian -
Tél. 04 79 44 23 30.
Les autres CPAS ne changent pas d'adresse. ■

Aix-les-Bains : les gardiens du temps

« Tu vois, elle était juste ici, la maison. Non... Là, à la place de l'entrée du parking. Je ne suis pas sûre, avant il y avait un grand arbre. Et dire qu'on n'a même pas une photo. »

Le petit garçon sent tout à coup le silence de sa grand-mère devenir anormal, elle a maintenant les yeux qui brillent et l'allure voûtée de celle qui a perdu quelque chose de cher.



Porte romaine

C'est en 1964 qu'André Malraux lance les premiers Inventaires du Patrimoine qui, en amont des Monuments Historiques dont le rôle est de protéger et entretenir, se voient attribuer les fonctions d'étudier, recenser et faire connaître le patrimoine public et privé. Objectif : nourrir la mémoire et, si besoin, alerter avant qu'on ne détruise quoi que ce soit dont on n'ait pas gardé la trace. En décembre 2002, à l'initiative de la Société d'Art et d'Histoire, la Ville d'Aix-les-Bains signe une convention avec l'Etat par le biais de la Direction Régionale des Affaires Culturelles

(Drac) permettant de mettre sur pied une structure qui s'est aussitôt attelée à l'immense tâche, avec l'aide financière du Département.

Inventorier le patrimoine



L'équipe se compose de trois personnes : Marie-Reine Jazé-Charvolin, ingénieur d'études et historienne de l'Art, Joël Lagrange, chercheur archiviste municipal et François Fouger, le photographe de l'office du tourisme dont la compétence s'étend à la gestion de bases de donnée d'images numériques. Dans un premier temps, le travail a été de réunir et d'analyser l'énorme documentation existante aux archives municipales, auprès des grosses entreprises de bâtiment et même jusque chez des particuliers ! Leur travail s'attache avant tout à cataloguer l'immobilier

bâti ou disparu, car c'est dans ce domaine que l'on détruit le plus volontiers, les objets non fixés aux murs ayant plus facilement une deuxième vie. Domaine d'action : les limites territoriales communales, de l'Antiquité à hier soir ! Leur quotidien est donc vaste. Il consiste à « repérer » de-ci de-là toute trace intéressante du passé, puis à mener une enquête minutieuse permettant de retrouver tout ce qui s'y rattache : plans, dessins, photos, chronologie des propriétaires, anecdotes diverses... Puis commence le travail de souris... On numérise tout, on rédige, on reporte les

anciens plans sur la carte actuelle. C'est ainsi qu'au fil des trouvailles, on redessine une rue disparue depuis bien longtemps. On comprend que l'angle de telle maison fut le milieu d'une écurie et explique certains aspects de son architecture.

Un stockage rationnel

Alors bien sûr, on les imagine volontiers à l'abri d'une sous-pente, dans un rai de lumière où flotte la poussière, manipulant lentement de fragiles grimoires, avec des mimiques de sorciers. Pas du tout. Ils disposent d'une série de logiciels informatiques nationaux, qui permettent d'emmagasiner de façon structurée et normalisée toutes les archives par catégorie. On peut ainsi, en navigant de page en page, non seulement voir les images du passé mais comprendre la relation qui s'établissait entre les différents édifices. La petite fontaine, là, fut le centre d'une place entourée d'écuries. On l'a donc construite

pour désaltérer les chevaux... Le but à long terme est de créer une base de donnée nationale exhaustive et éclairante accessible par Internet, collationnant la totalité des informations sous une forme et une codification communes, accessibles à tous. Certes, le chemin est encore long pour en arriver là, mais « à chaque jour suffit sa peine », dit le sage.

Une ville qui se transforme

Il suffit de se promener dans les rues d'Aix-les-Bains pour constater à quel point le moderne côtoie l'ancien et combien il est utile de connaître l'ancien car, à l'évidence, il perdra la bataille. Evidemment, personne n'envisage de détruire certains vestiges du passé dont les rides sont telles qu'elles imposent le respect au plus béotien d'entre nous. Mais face au besoins de l'urbanisation, confronté à l'agenda de la construction, qui prendrait le temps aujourd'hui de mémoriser le passé d'une modeste maison des

années trente avant de la remplacer par un bel immeuble bien utile au demeurant ? Mis à part notre petit garçon, fort de la tristesse de sa mamie. Ou ce citoyen, qui, intrigué par de drôles de moulures au plafond de son garage, s'est vu, après enquête, expliquer que sa maison fut l'atelier d'un décorateur travaillant certainement aux enluminures de stuc des palaces. Ou tout un chacun, de l'urbaniste au maçon du dimanche, qui ne peut raisonnablement défaire sans connaître. Accéder facilement au savoir est certainement, là comme ailleurs, salvateur.

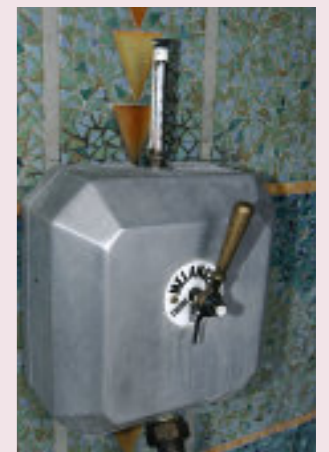
Un patrimoine souvent « thermal »

À Aix-les-Bains, c'est connu, tout a plus ou moins un rapport avec le thermalisme. Depuis les Romains, il existe peu de bâtiment, à commencer par les Thermes Nationaux, en passant par les palaces, hôtels, restaurants, meublés, écuries, fontaines, kiosque et autres édifices dont l'érection n'ait pas été motivée pour

accueillir peu ou prou un curiste à une certain stade de la journée. Le seul inventaire des différents états passés des bâtiments des thermes est un travail monumental qui nécessite l'adhésion en amont de l'équipe de l'Inventaire de toute bonne volonté leur défrichant la recherche. Certains s'y attèlent volontiers et forment aujourd'hui une chaîne qui, en pratiquant « l'aventure de l'esprit », collaborent à la réalisation de l'Inventaire du Patrimoine de la Ville d'Aix-les-Bains. S'il y a un ensemble d'édifices dont l'évolution a été constante et continuera c'est bien celui-ci. Aujourd'hui, l'architecte responsable de la construction de la quatrième unité du bâtiment Chevalley dispose de fait d'une énorme documentation classée qui l'a aidé à concevoir une évolution dans la continuité architecturale du passé. Cela sera certainement, associé aux vertus de l'eau et à l'excellence des soins prodigués, un argument supplémentaire pour attirer les curistes qui seront jusqu'à 35 000 par an ! ■



« La baignoire de l'Aga-Khan »



Robinetteries années 30



MUSIQUE

Concerts pour collégiens

L'Orchestre des Pays de Savoie, qui fête cette année ses 20 ans, organise au mois de mai des concerts pour les collégiens. À l'honneur : la percussion avec au programme le "concerto pour Marimba et orchestre à cordes" de Ney Rosauro, "Rebonds" pour percussions seules de Iannis Xenakis, et la symphonie n°45 en fa dièse mineur "Les adieux" de Joseph Haydn. À noter que cette action pédagogique est menée en parallèle en Haute-Savoie. **Les concerts auront lieu le lundi 9 mai à 13h45 et 15h15 au théâtre Charles Dullin, le vendredi 13 mai à 13h45 et 15h15 au dôme théâtre à Albertville, le mercredi 18 mai à 10h45 à l'espace Malraux pour les élèves des écoles de musique de Savoie et le vendredi 20 mai à 13h45 et 15h15 à Saint-Jean-de-Maurienne au théâtre Gérard Philippe.** Renseignements au 04 79 33 42 71 ou mél : orchestrepays Savoie@wanadoo.fr

+ EN LIGNE

www.savoie-culture.com/ops

Soirée festive

La Motte-Servolex propose une soirée



festive pour clore sa saison culturelle vendredi 13 mai à 20h30 sous chapiteau avec 2 concerts : Kady Diarra et Les doigts de l'homme. La première est originaire du Burkina-Faso et a grandi au son des cérémonies traditionnelles tout en s'ouvrant sur d'autres musiques de l'ouest de l'Afrique. Kady Diarra propose donc un univers scénique où se mêlent la sensualité des musiques du Sahel et l'énergie festive des percussions africaines. Les Doigts de l'homme, c'est un trio swing manouche qui

montre tout ce qu'il est possible de construire avec ses 10 doigts. Les influences rock et world apportent à leur musique une émotion et une dynamique particulières.

Soirée festive le vendredi 13 mai à 20h30 sous chapiteau à La Motte-Servolex.

Renseignements au 04 79 65 17 70

+ EN LIGNE

www.mairie-lamotteservolex.fr

ANIMATIONS

Marché des potiers

La commune d'Avrieux organise les 25 et 26 juin prochain de 10 heures à 19 heures son 3^e marché des potiers. Plus de 25 artisans, exerçant tous dans la région Rhône-Alpes seront présents. Une manifestation haute en couleurs pour la municipalité comme pour le canton de Modane.

Renseignements en mairie d'Avrieux au 04 79 20 33 16

SPORT



Chambéry Savoie Handball

Fin de saison chargée pour le club savoyard ! 1/2 finale et finale de la Coupe de France les 14 et 15 mai ; match de championnat contre Dunkerque samedi 28 mai au gymnase Jean Jaurès à 20 h ; coupe de la Ligue à Nîmes du 1^{er} au 5 juin.

Informations et réservations au 04 79 70 60 54

mél :

contact@chamberysavoiehandball.com

+ EN LIGNE

www.chamberysavoiehandball.com

17^e édition de la Transmaurienne-Sybelles

La Transmaurienne-Sybelles aura lieu du 18 au 21 août sur le domaine des Sybelles. Pendant quatre jours, les coureurs relieront à VTT les différentes étapes du parcours :

Saint-Jean-d'Arves, Saint-Sorlin d'Arves, La Toussuire et Saint-Jean-de-Maurienne. 160 kilomètres sur le plus haut raid VTT d'Europe ! Si cette course s'adresse aux adultes, les enfants de 9 à 16 ans peuvent eux aussi participer à l'aventure avec la version "Trans'môme".

Renseignements auprès de l'organisation au 04 50 23 19 58

+ EN LIGNE

www.transmaurienne.com



SPECTACLES

"Cyrano de Bergerac" nouvelle version

Le metteur en scène Daniel Gros s'attaque à un classique du théâtre avec le "Cyrano de Bergerac" d'Edmond Rostand qui sera présenté sous un chapiteau au carré Curial à Chambéry. L'innovation résidera dans l'exploitation scénique des lieux d'accueil.

"Cyrano de Bergerac", par Chapiteau théâtre compagnie les mercredi 11, vendredi 13 et samedi 14 mai à 20h30, le dimanche 15 mai à 17h, les mercredi 18, vendredi 20 et samedi 21 mai à 20h30, le dimanche 22 mai à 17h, et les mardi 24, mercredi 25 et jeudi 26 mai à 20h30.

Renseignements et réservations au 04 79 60 29 60



Rencontres autour du théâtre

L'association "Théâtre en Savoie" regroupe actuellement plus de 60 compagnies amateur réparties entre la Savoie et la Haute-Savoie.

Du vendredi 13 au dimanche 15 mai, elle organise des rencontres dans les Bauges, aux salles des fêtes du Châtelard et d'Ecole-en-Bauges. Durant ces trois jours, trois compagnies de Savoie et cinq autres de Haute-Savoie présenteront leur spectacle : saynètes, spectacle bilingue en langue des signes, comédies ou jeune public ; le but étant d'offrir aux compagnies un lieu d'échange et l'occasion de montrer leur travail. Pour la première fois, un stage est organisé le samedi et le dimanche matin de 9 heures à 13 heures sur le thème de la voix et du corps. Il est ouvert aux compagnies amateur adhérentes et aux habitants des Bauges ayant déjà une pratique du théâtre.

Renseignements au 04 79 85 46 29 ou mél : theatre-savoie@free.fr

+ EN LIGNE

<http://theatre-savoie.free.fr>

Cirque "Le jardin"



L'espace Malraux propose du 19 au 21 mai un spectacle de cirque intitulé "Le jardin" produit par "Par les chemins". Comédiens, jongleurs, acrobates et clowns convient le public dans leur jardin pour une représentation mêlant le rire à l'émotion, la finesse et la fraîcheur.

"Le jardin", spectacle de cirque le vendredi 19 mai à 20h30 et les vendredi 20 et samedi 21 mai à 19h30 à l'espace Malraux. Location à l'espace Malraux, 67 place François Mitterrand, BP 147, 73001 Chambéry cedex, tél 04 79 85 55 43, fax 04 79 85 26 29,

mél : malraux.chambery@wanadoo.fr

CONFERENCES

Sensibilisation aux troubles auditifs

Les structures savoyardes et iséroises de "France Acouphènes" organisent le 8 juin à Aix-les-Bains, à 18h30 et 21h, deux conférences sur les symptômes liés aux acouphènes et à l'hyperacousie. Objectif : sensibiliser les publics aux problèmes d'audition. Ces deux conférences seront animées par Sylviane Chery Croze, directrice du CNRS à Lyon et le docteur Charles Cungi, psychiatre spécialiste en thérapie comportementale et cognitive (TCC). Un questionnaire sera remis à chaque participant.

Renseignements auprès de Bernard d'Eaubonne, 26 rue de Laffin, 73100 Aix-les-Bains, tél. 04 79 35 04 79

LECTURE

Un guide pêche Savoie Haute-Savoie

Les amateurs de pêche peuvent se réjouir : les agences touristiques de Savoie et de Haute-Savoie, en collaboration avec les fédérations départementales de pêche des deux départements, publient le premier guide pêche bi-départemental. Le guide pêche Savoie Haute-Savoie propose des idées de parcours à travers 13 zones géographiques. Il précise également l'accessibilité des sites en voiture, à pied, aux enfants, des informations techniques, les types de poissons que l'on peut pêcher sur les différentes zones, les références cartographiques, les curiosités touristiques, etc. Autant d'informations qui permettent au pêcheur de préparer son excursion avec sérénité. Tirée à 50 000 exemplaires, cette brochure est disponible gratuitement

auprès des agences touristiques de Savoie, de Haute-Savoie, ainsi qu'auprès des fédérations départementales de pêche.

Contact :

ATD Savoie

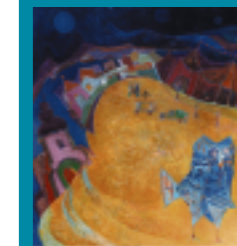
tél. 04 79 85 12 45

+ EN LIGNE

www.savoiehautesavoie.com



EXPOSITION



Du 3 au 28 mai, le Dôme d'Albertville accueille une exposition de Jacques Faraud. Sa peinture révèle ses émotions, ses impressions ressenties au cours de nombreux voyages, les influences qu'il a subies. La peinture de Jacques Faraud se porte aussi sur la condition humaine et se décline dans des couleurs souvent douces comme les rouges, les oranges, les roses ou les bleus.

Jacques Faraud, du mardi 3 mai au samedi 28 mai au Dôme à Albertville, 135 place de l'Europe. Vernissage le jeudi 12 mai à 18h30.

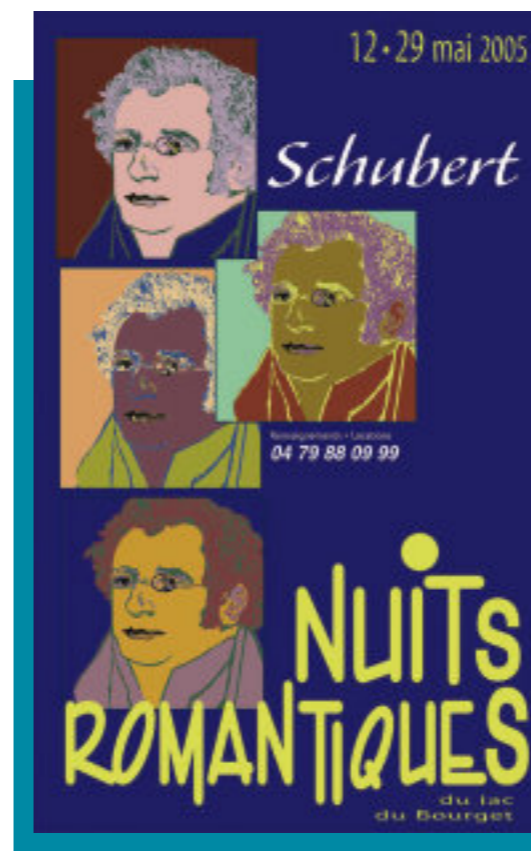
FESTIVAL

Les Nuits Romantiques

- Jeudi 12 mai à 20h30 au château de Caramagne de Chambéry, conférence d'André Tubeuf, écrivain et journaliste, sur Schubert
- Vendredi 13 mai à 20h30 au théâtre du Casino d'Aix-les-Bains, "Le voyage d'hiver"
- Samedi 14 mai à 20h30 au théâtre du Casino d'Aix-les-Bains, quatuor Alban Berg
- Dimanche 15 mai à 18 h au théâtre du Casino d'Aix-les-Bains, récital en hommage à Aldo Ciccolini
- Vendredi 20 mai à 20h30 à la salle polyvalente de Drumettaz-Clarafond, récital de piano par Antti Siirala
- Samedi 21 mai à 20h30 au théâtre du Casino d'Aix-les-Bains, "Sinfonia Varsovia" sous la direction de Thierry Fischer
- Les Schubertiades du 26 au 28 mai : le jeudi 26 mai à 20h30 à l'espace François Mitterrand de Montmélan, le vendredi 27 mai à 20h30 au théâtre du Casino d'Aix-les-Bains et le samedi 28 mai à 16h30 et 20h30 à l'espace "La traverse" du Bourget-du-Lac. Série de concerts avec quatorze musiciens de renommée internationale issus de six pays différents, pour présenter quelques-uns des chefs d'œuvre de la musique de chambre de Schubert, celle de Beethoven, qu'il révérait, et de Brahms.
- Schubertiade : clôture le dimanche 29 mai à 18 heures au théâtre du Casino d'Aix-les-Bains

Festival organisé par l'association "Musique Passion" avec le concours du Conseil général.

Renseignements et réservations aux anciens thermes, 73100 Aix-les-Bains ou au 04 79 88 09 99 ou avec la Fnac au 0 892 68 36 22 ou www.fnac.com



RÉSEAU DES MUSÉES ET MAISONS THÉMATIQUES DE SAVOIE | OPÉRATIONS 2005



Le Conseil général réédite, cette année encore, le Pass-musées. Lancée l'année dernière, cette carte a pour but de favoriser la fréquentation des structures muséographiques du département. Elle s'adresse aux adultes, Savoyards ou touristes, et permet de bénéficier, pour une entrée pleine dans un des musées du réseau, de tarifs préférentiels pour les 6 entrées suivantes. Le Pass-musées vous est tout simplement remis gratuitement dès le premier paiement. Il est disponible dès à présent et est valable jusqu'au 31 décembre.

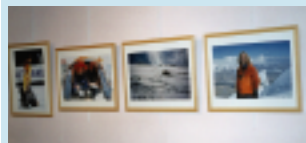
Renseignements auprès de Françoise Ballet au 04 79 70 63 58 ou sur le site www.savoie-culture.com

Musée Lapidaire, Aime : 04 79 55 67 00

Exposition « Photos sur bois », œuvres d'Isabelle Fournier, plasticienne, de juillet à septembre.

Maison des Jeux Olympiques d'hiver, Albertville : 04 79 37 75 71

Exposition « Himalayapolis, visions du siècle » Cycle de conférences en lien avec l'exposition. Animations en mai ou septembre : - visite guidée ; texte et lecture de Philippe Roman « Les deux versants de la montagne » - Tout public. - dîner - spectacle par Philippe Roman. Sur réservation.

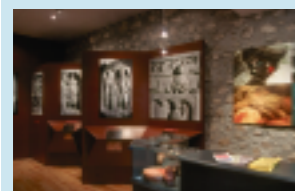


Musée d'Histoire et d'Éthnologie de Conflans, Albertville : 04 79 37 86 86

Exposition à la Maison Rouge « Albertville, histoire d'Albertville - Conflans, de la période gallo-romaine à nos jours » : photos noir et blanc sur la cité de Conflans, arts sacrés et arts traditionnels.

Musée des Potiers de Portout, Chanaz : 04 79 52 11 84

Tous les mercredis en juillet et août à 17h : visite guidée de l'exposition permanente suivie de dégustation de pâtisseries et de breuvages gallo-romains. Animation le 2 juillet 2005 : - visite guidée ; texte et lecture de Philippe Roman « Les tessons de Portout » - Tout public.



- dîner - spectacle par Philippe Roman. Sur réservation. - cuisson de céramiques en plein air dans un four raku pendant l'été.

Maison Faune - Flore, École-en-Bauges : 04 79 52 22 56

Exposition « chamarche, cha'grimpe » (exposition sur le chamois) du 1^{er} mai au 30 octobre. Animations : Juin : visite animée de l'exposition chamois les mercredis, jeudi et vendredi. Juillet-août : sorties nature les mercredis et dimanches à la journée ou la demi-journée avec des AEM naturalistes (se renseigner) et visite commentée « traces et indices d'animaux ».

Musée de l'Ours des Cavernes, Entremont-le-Vieux : 04 79 26 29 87

Exposition « Ours du Monde, Ours naturalisés » jusqu'au 31 août Animation le 24 septembre : - visite guidée ; texte et lecture de Philippe Roman « Le casse-tête du spéléologue sondant le Granier » - Tout public - dîner - spectacle par Philippe Roman. Sur réservation.



Espace baroque, Lanslebourg : 04 79 05 90 42

Exposition « Images de la Passion, scènes de la vie du Christ à travers les peintures murales des chapelles alpines » du 20 juin au 31 août. Conférence de Jean-Loup Fontana. « Œuvres de Carole Penin », artiste de Lanslebourg : animations autour de l'exposition (se renseigner sur place) du 20 juin au 11 septembre.

Moulin de la Tourne, Les Marches : 04 79 28 13 31

Animations : 10^e anniversaire de l'ouverture du moulin au public, journée porte ouverte, entrée gratuite. Autour du Moulin : foire aux livres, démonstration de calligraphie, fabrication de papier-nature à la main, vente de produits fabriqués au moulin (se renseigner).

Taillanderie Busillet, Marthod : 04 79 37 62 07

Animation : démonstration du taillandier, jeudi, vendredi, dimanche à 14h30 et 15h15.

Musée Régional de la Vigne et du Vin, Montmélian : 04 79 84 42 23

Exposition « L'étiquette des vins et son histoire » du 18 juillet au 15 octobre. Soirées dégustation : les vins du Piémont et du Val d'Aoste en octobre ou novembre - sur réservation. Animations le 9 juillet : - visite guidée ; texte et lecture de Philippe Roman « Les clos de Savoie » - Tout public. - dîner - spectacle par Philippe Roman. Sur réservation.

Garage de l'Electrobus, Le Planay : 04 79 22 19 68

Exposition « Les caprices du ciel : prévoir ou subir ? », les phénomènes météorologiques du 2 au 27 mai. Conférence débat en partenariat avec Météo France Bourg-Saint-Maurice du 21 au 27 mai.

Le Grand Filon, Saint-Georges d'Hurtières : 04 79 36 11 05

Expositions « Voyages Extraordinaires dans le monde, connus et inconnus de Jules Verne » en octobre et novembre. « Jules Verne : voyage au centre de la terre » Fête de la Science du 10 au 16 octobre. Animations : Nuits des Musées : 14 mai - visite guidée ; texte et lecture de Philippe Roman « L'homme et sa bonne mine » - Tout public.

- dîner - spectacle par Philippe Roman. Sur réservation. - spectacles et ateliers pédagogiques médiévaux « Durandal en val Maurienne », compagnie Excalibur Rhône les 13 et 14 août.

Radio-Musée Galletti, Saint-Maurice-de-Rotherens : 04 76 31 76 38

Exposition « L'émigration savoyarde en Argentine » du 21 au 27 août. Conférence sur le thème de l'exposition et concert de Wiñaya (musique des Andes) le 27 août. Animations : « Expériences d'électricité » pendant la Fête de la Science.

Espace Saint-Eloi, Séz : 04 79 40 10 38



Démonstration du bijoutier et du forgeron tous les jeudis après-midi à 17h en juillet et en août.

Musée archéologique, Sollières-Sardières : 04 79 20 59 33

Exposition « Desserte de Haute-Maurienne de 1868 à 1944 », du chemin de fer Fell à l'Electrobus, du 1^{er} juillet au 15 septembre.

Le Roman des Tignards, Tignes : 04 79 40 04 40

Exposition « Terres de Tignes, terre de montagne » : histoire de la communauté tignarde à travers ses archives, XVI^e - XIX^e siècles du 4 juillet au 18 septembre. - visite guidée ; texte et lecture de Philippe Roman « Le pantoum du village oublié » - Tout public.

Développement et maintien des services publics : Le Conseil Général anticipe et innove

La récente visite du Secrétaire d'Etat à l'Aménagement du territoire a permis de faire le point sur la politique d'adaptation des services publics en milieu rural conduite par le Conseil Général de la Savoie.

Trois secteurs témoignent de l'ambition affichée : la distribution postale, le développement des services à la population et le soutien aux communes.

A la suite d'un accord avec La Poste, les 157 points de contact du réseau postal seront ainsi maintenus, l'adaptation du service postal aux besoins de la population étant accompagnée financièrement dans certaines communes. A quoi sert en effet un bureau de poste ouvert quelques heures par semaine et sans clients alors qu'un commerçant peut offrir une ouverture quotidienne et consolider l'activité du seul commerce du village ?

Le Conseil Général de la Savoie a par ailleurs décidé d'affecter 2/3 de ses salariés sur les sept territoires de Savoie, au plus près des populations. Plusieurs expériences innovantes seront conduites, comme le développement du « transport à la demande » (en direction notamment des personnes âgées isolées) et la création de nouveaux modes de garde d'enfants afin de répondre à la saturation existante.

Enfin, le Département a souhaité apporter son soutien aux communes dans le domaine de l'urbanisme. Un « pôle expérimental urbanisme » vient d'être mis en place, qui apportera, par exemple, son concours dans le domaine de l'examen de la recevabilité des permis de construire, les délais étant souvent longs et pénalisants.

C'est donc en pleine conscience du contexte d'évolution des technologies de communication, de la nécessaire adaptation des dépenses publiques et de la prise en compte des besoins réels de la population que les conseillers généraux de la majorité départementale entendent poursuivre cette politique d'anticipation et d'innovation, qui a vocation à se développer sur toute la Savoie, pour le plus grand bénéfice de ses habitants. ■

Le Groupe Union Pour la Savoie

Le Département doit défendre les services publics locaux

Le maintien des services publics est essentiel à la qualité de vie des habitants, à la solidarité au quotidien et à la vitalité des communes, parfois même à leur survie dans les zones rurales ou de montagne.

Ce sujet est malheureusement d'actualité : des services tels que les bureaux de Poste et les Trésoreries sont réduits ou supprimés dans des communes de Savoie.

Début février, la loi sur « la régulation des activités postales » étant en discussion au Parlement, notre groupe a proposé au Conseil général de réagir auprès du gouvernement pour demander :

- que les missions de service public de la Poste soient garanties et financées,
- qu'aucun changement de la présence postale ne puisse se faire sans accord préalable avec les élus.

Par ce « vœu » adopté, nous avons obtenu que le Conseil général s'engage à défendre les bureaux de Poste. Nous déplorons en effet déjà plusieurs fermetures de bureaux, transformés en « points Poste » dans des commerces.

Côté Trésor public, les bureaux de Ruffieux et Saint-Genix-sur-Guiers ont été brutalement supprimés le 1^{er} janvier 2005, et les Trésoreries de Chamoux-sur-Gelon, Saint-Pierre d'Albigny, Les Echelles sont en sursis.

Ces services sont moins connus que ceux de la Poste, mais sont importants : - pour les ménages en difficulté, la Trésorerie est le seul lieu où ils peuvent régler en espèces les factures d'eau, d'électricité... - pour les élus des communes rurales, le percepteur est souvent leur seul conseil dans la gestion communale, dans la recherche de subventions...

Le service public recule encore avec la fermeture de plusieurs agences d'EDF, la réduction du personnel des subdivisions de la DDE, entraînant des retards importants dans l'instruction des permis de construire, la longue liste des fermetures de classes d'écoles, la suppression de dessertes ferroviaires...

Dans le même temps, en ce début 2005, le gouvernement, qui n'est pas à une contradiction près, déposait au Parlement sa loi sur « le développement des territoires ruraux » ! Ne serait-elle qu'un écran de fumée ? ■

Groupe des élus de gauche "Savoie pour Tous" et Apparentés

Vos élus sur internet !

En plus de leur boîte aux lettres traditionnelle au Conseil général, nous vous rappelons que vos 37 Conseillers généraux savoyards disposent désormais d'une adresse électronique.

Vous pouvez ainsi leur adresser directement et rapidement vos messages sur le modèle suivant :

prénom.nom@cg73.fr